



NATURE  
RÉCRÉATION &

Février 2025 - n°16

# REGARDS SUR LES ENJEUX RÉCRÉATIFS EN ÉMERGENCE

**Bernard Andrieu**

*L'écologie corporelle en nature : vers une cosmose globale - P.12*

**Eric Boutroy**

*Se détacher dans la nature. Une sociologie du retrait - P.15*

**Cécilia Claeys**

*« Sur ? » fréquentation récréative de la nature - P.21*

**Gilles Raveneau**

*Les pratiques récréatives de nature contre la nature - P.26*

**Christophe Gibout**

*La pleine nature urbaine en transition récréative - P.30*

**Corneloup Jean**

*Les recherches scientifiques sur les pratiques récréatives en nature - P.35*

# L'ÉCOLOGIE CORPORELLE EN NATURE : VERS UNE COSMOSE GLOBALE



NATURE  
RÉCRÉATION &

Février 2025 - n°16

**L**e chagrin face à l'anthropocène et l'écocide pour justifier qu'il soit face à l'aveuglement climatique de la COP 28 ne doit pas occulter, avec la transition récréative (Corneloup, 2022) le profond désir de se fondre dans la nature (Andrieu 2018). Plutôt qu'une mélancolie romantique, les communautés du sport durable (Midol, Andrieu, Nobrega, 2022) organisent désormais des alternatives pour être en pleine nature. La pleine nature revient en force par le dérèglement même de nos environnements et nos articialisations des sols. Le gout de terre est toujours au centre de l'écologie corporelle, comme être bien dans l'eau ou prendre l'air, tant que le corps au contact des vivants (Andrieu, 2023a) peut s'immerger dans les éléments avec les autres.

**Bernard Andrieu**  
Directeur de l'URP  
3625 I3SP, Paris

12



Février  
2025  
n°16

Convenir de notre nudité au sein d'une philosophie des naturismes (Andrieu, 2023b) reconnaît à la fois la rareté des ressources et la sobriété des attitudes. Moins se retenir ou des contenir que de ralentir les impacts (Lebreton, Gibout, Andrieu, 2018) et d'approfondir la connaissance corporelle. Est-ce si nouveau ? Aurions-nous oublié les sociétés du Sud dans notre colonisation des savoirs au point d'affirmer notre acosmie (Collot, 2020). Devons-nous laisser aux nationalistes des patrimoines paysans et des jeux traditionnels qui, dans nos territoires, manifestent une autonomie de croyances, de rituels et pratiques sportives ? L'amnésie olympique est-elle si commerciale et aveuglante pour ne nous faire apercevoir que la performance universelle plutôt que les sources de la glocalité ?

Sortir de la globalité pour enraciner la glocalité dans les cosmos autochtones retrouve les chemins de traverse des autres corps et d'autres jeux. La critique post coloniale par les épistémologies du Sud aura rendu nécessaire de décrire non seulement la face noire du colonialisme mais son envers les vies collectives, les pratiques enracinées dans les terroirs et les revendications à des cultures ludiques en lien avec la géohistoire de chacun.e. Constituer un Atlas de ces cultures corporelles (Andrieu, Boetsch, 2014) révéla combien le corps est au monde.

Confronté de l'intérieur à des modifications sensorielles par la contrainte ou de manière involontaire, le sujet doit alors trouver les ressources capacitaires pour se revivaciter et se revitaliser. Car « être à vif » est aussi l'occasion, dans le dépassement de nos limites physiques, d'« être vif », de ressentir l'intérieur de notre corps par l'exaltation de sensations inverses et encore inactives. Sentir alors sa vivacité est une manière de s'activer, moins pour s'adapter que pour développer ce corps capacitaire encore inédit.

Les communs (Coriat, 2015) sont un patrimoine inappropriable par les experts et qui appartient seulement aux pairs sans qu'il en ait une possession, comme l'eau par exemple. Mettre son corps dans les communs plutôt qu'en propre, renverse la logique de la corpocène : comme anthropocène la corpocène tend à s'approprier le corps des autres (espèces et individus) comme environnement et à coloniser les expériences des autres pour en constituer des savoirs universels. Au contraire de ces appropriations, nous « sommes les communs » (Weber, 2021, p.120). Les communs corporels sont des indicateurs d'une impossible différenciation entre le corps et le sens incarné.

Admettre cette invitation à un vivant commun correspond à ce que le philosophe Andreas Weber développe sur la vitalité involontaire du vivant. Pour Andréas Weber la vie est un "processus permanent de création des corps"(Weber, 2021, p.8), si bien que penser la vie exige de dépasser (*enlivenment*) le dualisme corps-esprit, nature-culture, homme-animal pour s'inscrire dans une relation sauvage avec le cosmos. L'intercorporité entre les vivants n'isole jamais le soi dans un strict soi-même. Nous sommes toujours « des communs de transformation créative »(Weber, 2021, p.9). Ce que partage en commun tous les vivants c'est la « vitalité »(Weber, 2021, p.10) ce que nous avons décrit comme être vif (Andrieu, 2022).

En partant de la vivacité et de la vitalité des corps vivants plutôt que de la domination de la nature par l'anthropocène devenu notre corpocène, cette écologie corporelle étudie comment l'individu est traversé par le cosmos parfois jusqu'à la dismose, en détruisant à la fois la nature et les corps vivants, parfois jusqu'à l'osmose, en désirant se réensauvager en se fondant dans la nature. Comment cette nouvelle cosmotique, se constitue-t-elle pour laisser émerger la vivacité dans une santé plus vitale du monde et des êtres vivants ?

Faire corps avec la nature, est-ce une disposition ou une sensation ? En se fondant dans l'élément, le retour à la nature paraît s'accomplir : intensité, pureté et authenticité seraient les vertus de la nature. Qui peut pourtant nous absorber jusqu'à nous anéantir : présument de nos forces vitales, notre corps vivant trouve des limites à son adaptation dans le tsunami, la faim ou la sécheresse.

Mais dans la nature notre corps peut aussi éveiller en lui des ressources inédites et des émotions : en nous rendant plus vivants, la cosmose immerge notre corps dans le cosmos et éveille la vie capacitaire.

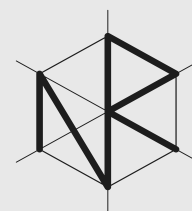
## RÉFÉRENCES

- ANDRIEU B. (2018), *Se fondre dans la nature. Vers la cosmose*, Montréal, Ed Liber.
- ANDRIEU B. (2022), *Etre vif, être à vif. La dismose du corps*, Montréal, Ed. Liber.
- ANDRIEU B. (2023a), *Au contact du vivant, Emersiologie 2*, Paris, Vrin.
- ANDRIEU B. (2023b), *Nudités. Philosophie des naturismes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- ANDRIEU B, BOETSCH G. Eds, (2014), *Corps du monde. Atlas des cultures corporelles*, Paris, Armand Colin.
- CORIAT B. (2015), *Le Retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les liens qui libèrent.
- CORNELOUP J. (2022), *La transition récréative*, Rouen, PURH.
- MIDOL N., ANDRIEU B., NOBREGA P., eds. (2022), *Le sport durable*, n° spécial revue *Staps*
- WEBER A. (2021), *Invitation au vivant. Repenser les Lumières à l'âge de l'Anthropocène*. Seuil, Paris.
- WEBER A., KURT H. (2021), *Ré-ensauvagez-vous ! Pour une nouvelle politique du vivant*, Paris, Le Pommier.





# SE DÉTACHER DANS LA NATURE. DE QUELQUES PERSPECTIVES OUVERTES PAR LA SOCIOLOGIE DU RETRAIT



NATURE  
RÉCRÉATION &

Février 2025 - n°16

« Pour déchiffrer les signes annonciateurs de cette nouvelle culture montagnarde, faisons comme le marcheur qui juge de la course à venir en scrutant les nuances de l'aurore. »  
(Bozonnet, 1987, 136).

**E**n ce matin de l'hiver 2023, je bois mon café en feuilletant les pages du dernier numéro du magazine *Carnet d'Aventures*, dont la texture granuleuse et les teintes ternes détonnent un peu par rapport à la brillance usuelle de la presse *outdoor*. Cela me rappelle que cette entreprise revendique la réduction du grammage du papier et l'absence de recours au blanchissement « *pour économiser du bois, de l'énergie et de l'eau* ». Avant d'attaquer ma journée de travail, je jette un coup d'œil aux dernières actualités de la grimpe et parcours sur un site spécialisé le témoignage du projet « *Bike to Eight* » de deux forts grimpeurs (Tanguy Topin et Romain Noulette) reliant à vélo cinq sites pour le défi d'enchaîner à la journée autant de voies en 8a<sup>1</sup>. Ce n'est qu'un des avatars de ces trips écoresponsables qui fleurissent aujourd'hui dans les médias, signe que l'auto-bashing et autre *flight shame* (pour reprendre les appellations journalistiques du moment) imprègnent les mobilités récréatives de l'élite sportive. Dans ma veille sur un terrain d'enquête, je découvre ensuite que sur un forum, des internautes focalisés sur la randonnée légère discutent avec intérêt d'un récent abri de bivouac, la « *MT900 Minimal Editions – Undyed* », produite par le fabricant grand public Décathlon. Outre une promesse d'ultra-légèreté (relativisée par ces sportifs experts), cette tente est promue comme « *éco-conçue* » sans coloration des fibres afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Dans ma boîte mail, j'ai reçu une newsletter de *Lead the Climb*, club non mixte, qui organise et revendique une pratique de l'alpinisme entre femmes, c'est-à-dire sans homme.

Existe-t-il quelque chose de commun entre ces quelques cas récents de pratiques bigarrées dans les mondes en mouvement des sports de nature ? Dans le fil d'éminents devanciers, je défendrai que ces témoignages reflètent la montée en puissance du retrait, une tendance profonde de la société contemporaine, que l'on retrouve jouer à plein dans le champ des loisirs *outdoor*. L'intérêt est

<sup>1</sup> <https://www.grimper.com/news-trip-ecolo-bike-to-eight-biathlon-velo-grimpe-facon-grenobloise>

**Eric Boutroy**  
laboratoire L-VIS  
Lyon

15



Février  
2025  
n°16

qu'il pourrait y avoir ici une forme de *momentum*, conjonction entre émergence de faits sociaux et renouvellement localisé d'une perspective théorique apte à la saisir. Non sans excès de concision, ce texte voudrait inviter à prêter attention à ce double mouvement.

Inscrite à l'origine dans la théorie de l'acteur-réseau (ou *Actor-Network Theory*, i.e. ANT) (Akrich et al, 2006), la notion d'attachement (au sens pragmatique) – cette « *addition que le passé tend au présent* » (Hennion, 2010, p. 179) cadrée par les travaux d'Antoine Hennion (2004 2013) – a accompagné le développement de la sociologie des sciences et des techniques, les *innovation studies* (Gaglio, 2021) ou plus tard l'école des agencements marchands (Callon, 2013 et 2017). Elle a aussi irrigué plus largement la sociologie de la consommation (Cochoy et al., 2017). Ces travaux ont montré globalement l'importance et les modalités par lesquelles s'associent et se réagencent les entités dans la définition des marchés. Ils ont contribué à montrer la convergence du consumérisme jusqu'à l'hyper-consumérisme autour d'un cadrage des relations basé sur l'ajout, l'addition, l'accumulation... L'idéologie du progrès, l'essor de la consommation de masse et l'injonction contemporaine à l'innovation (Godin et Vinck, 2017) qui les a accompagnés se sont ainsi construits dans des pratiques et un imaginaire du « toujours plus ». Le sport, lié historiquement aux mythes du progrès et au culte de la performance, n'a pas échappé à ces processus pour se constituer comme un marché de masse particulièrement concurrentiel. Les acteurs, marchands ou non, s'y sont depuis longtemps lancés dans une multiplication et un perfectionnement des équipements par surenchère d'ajouts et de nouveautés.

On doit à Frédéric Goulet et Dominique Vinck (2012) d'avoir mis en évidence l'importance d'un phénomène symétrique : la créativité et l'innovation par le retrait. Il ne s'agit plus de penser le détachement comme la conséquence de la diffusion d'une nouveauté (par exemple, la généralisation de la corde synthétique qui a suscité la disparition de la corde en chanvre en alpinisme), mais de prêter attention aux cas où le retrait (partiel ou complet) est proposé « *comme l'objectif même des transformations impulsées. (...) Dans tous ces cas, l'innovation, le changement ou la nouveauté s'organisent spécifiquement autour du retrait, de la réduction ou de la mise au ban de certains éléments. Ce qui fait la nouveauté, ce qui est innovant, qui conduit à la modification des agencements sociotechniques, est donc le fait même de faire « sans », ou de faire « avec moins »* » (Goulet et Vinck, 2016, p. 36). Dans ces cas, il s'agit, par une activité critique, de rendre problématique un existant (un acteur, une entité, une activité) pour faire de son retrait une solution désirable. Cela peut nécessiter un travail important pour montrer qu'il est possible de s'en défaire, le plus souvent par l'établissement consécutif de nouvelles associations. C'est donc bien l'ordre (temporalité : le retrait d'abord) et le motif (programme : le retrait comme moteur) qui permettent de caractériser les mécanismes à l'œuvre.

Il faut tout de suite acter que le détachement n'est pas une nouveauté et qu'il convient plus que jamais de résister aux excès de vitesse (Passeron, 1987). L'escalade libre (la dénomination anglaise – *free climbing* – est encore plus explicite) s'est justement inventée par l'émancipation des points de progression dans un idéal de pureté (Hoibian, 1995 ; Aubel, 2005). La création, ou plutôt la réinvention, d'un « style alpin » en Himalaya (face au modèle des expéditions lourdes) s'est également forgé dans une logique de retrait : il s'agit de viser un sommet sans assistance en altitude, sans aména-



gement préalable de camps et d'itinéraire (corde fixe), et sans recours à de l'oxygène ajouté (Boutroy, 2004). Ces deux exemples nous rappellent que ces phénomènes n'ont rien d'une évidence et qu'ils suscitent toujours des controverses. Et le retrait – qui peut impliquer des processus matériels (se débarrasser de l'aide et du poids de bouteilles d'oxygène en altitude) – va de pair avec des tentatives de requalification des agencements : valeur de l'autonomie, qualité des performances, acceptation voire valorisation de l'engagement... Dans certains cas, « *le retrait de certains objets techniques est vécu par les acteurs comme une désintermédiation, une occasion de rapprochement, de reconnexion avec des éléments et des processus jusqu'alors méconnus, de l'environnement « naturel » de l'action, mais aussi avec l'environnement humain* » (Goulet et Vinck, 2016, p. 39).

Si le retrait n'a rien d'inédit, c'est l'ampleur et la variété des phénomènes qui font nouveauté aujourd'hui. Dans un ouvrage collectif récent, Goulet et Vinck (2022) explorent ainsi avec de nombreux contributeurs une grande variété de cas de retraits sociotechniques ou de désintermédiations marchandes. Ils enrichissent ce faisant le nuancier des procédés : « *retrait, arrêt, suppression, réduction, éviction, abandon, abolition, allègement, désinvestissement, effacement* » (*ibid.*, p. 16). Cette « *incitation à faire sans, ou à faire avec moins de substances ou entités incriminées pour les effets négatifs qu'elles auraient sur les corps, les équilibres socioéconomiques ou les milieux naturels* » (*ibid.*, p. 9) pourrait avoir alors une dimension axiologique : traduire une volonté de *faire mieux*. Tel est d'ailleurs le « mantra » du minimalisme qui commence à irriguer le champ sportif (Quidu, 2023).

C'est ainsi une stylisation minimaliste de la randonnée que j'ai étudiée à partir du cas d'une communauté de pratique en ligne promouvant la Marche ultra-légère (Mul). Randonner le plus léger possible passe par l'application de grands principes issus du minimalisme pour peu à peu épurer et alléger les équipements emportés pour ses itinérances : limiter drastiquement le nombre d'objets emportés, abandonner le superflu pour se concentrer l'essentiel. Observatoire providentiel de la richesse des procédés sociotechniques de détachement matériel (Boutroy 2022), la Mul illustre également que la systématisation du retrait n'est pas sans conséquence d'un point de vue social ou moral, favorisant des subjectivations à l'ascétisme, à la simplicité volontaire et à des rapports plus immersifs avec le milieu (Boutroy, 2020)<sup>2</sup>.

À ce stade, reprenons notre vagabondage en esquissant une suggestive liste à la Prévert des « sans », « free », « zéro », « moins » à l'œuvre dans les loisirs sportifs de nature. L'industrie est un premier observatoire fourmillant de ces processus. Le retrait (d'accessoire, de matière) y est déjà un moteur pragmatique dans une époque où la simplicité d'usage et surtout le « *light* » sont devenus des qualités cardinales des innovations sportives (Hallé et al., 2014 ; Soulé et al., 2017 ; Soulé et Vignal, 2021). Mais on y assiste à une expansion remarquable des problématisations teintées de responsabilité écologique, via le retrait d'entités devenues progressivement indésirables au fil de longues controverses : textile sans substances perfluorées, combinaison sans néoprène (via caoutchouc « naturel »), polyester sans pétrole (par exemple le *SugarDown* promu

---

<sup>2</sup> S'il ne fallait prendre qu'un exemple, le retrait de la chambre intérieure d'une tente, pour passer à un abri monoparoi (parfois une simple toile ouverte) implique une révision des normes de confort, des sentiments de « sécurité » aboutissant à une expérience forte d'ouverture au milieu naturel environnant.

par la marque Patagonia), packaging sans plastique (retrait du *polybag*), décoration sans solvant, refus du cuir animal... Même si c'est encore de manière ténue, les marchés *outdoor* sont aussi marqués par diverses formes de désagencement, que ce soit par l'éloignement consumériste (faire durer et faire réparer les équipements, acheter en seconde main par la désintermédiation des plateformes) ou le détachement de la propriété (par la location). Il ne s'agit pas de nouveauté pure (pensons à l'importance historique de la location dans les sports d'hiver ou à des formes préalables de marché d'occasion : Vignal et al., 2012 ; Chantelat et Vignal, 2002), mais ces pratiques bénéficient assurément d'un nouveau souffle, certaines grandes marques les muant même en activités stratégiques (Décathlon Location se généralisant sur tous les types d'équipements *outdoor*, Picture Organic Clothing expérimentant la location de tenues de ski...). Dans ce contexte, l'attention émergente aux « communs » participe également d'un renoncement à l'appropriation individuelle, notamment des espaces de pratique. Le modèle des stations de ski est lui-même percuté par la raréfaction de la neige. Les controverses qu'elles suscitent sont ainsi marquées par des horizons de retrait : possibilité de maintien de l'activité sans canons à neige ou extension des infrastructures, voire capacité des acteurs à se détacher du modèle stationnaire<sup>3</sup>.

La problématisation récente des mobilités d'agrément s'accompagne d'ailleurs d'une recherche de réduction des énergies fossiles ou d'un détachement de modes de transport devenu *non grata*. La campagne « Changer d'approche. La Montagne sans voiture » lancée par Mountain Wilderness n'est pas neuve, mais elle semble bénéficier depuis quelques années d'un déploiement inédit étayé par des reconfigurations des offres publiques de transport dans certains territoires. En écho lointain, la sphère des expéditions se met au retrait : les grimpeurs de « Cap sur El Cap » rejoignent en voilier la *Dawn Wall* dans le Yosemite (USA), les alpinistes de « Deux guidons pour un 7000 » pédalent le Pamir pour rejoindre le Pic Lénine. Et sur place, certains s'essayaient même à la déconnexion numérique, tel le guide Lucien Boucansaud pour qui la « *coupure des réseaux sociaux* » a été un des ingrédients du succès de son solo express au Pumori (Népal) : « *chose que je referai dans le futur pour préparer un gros objectif* »<sup>4</sup>. Dans cette sphère intime, l'alimentation sportive n'échappe pas aux défiances et aux courants « sans » (gluten, viande, sans glycémique élevé...) qui traversent la société en général.

Enrichissant un tel inventaire, les assises de la recherche sur les pratiques récréatives en nature<sup>5</sup> ont témoigné de l'importance de ces nouveaux horizons. Matthieu Quidu, Matthieu Delalandre et Brice Favier-Ambrosini ont ainsi analysé de manière exploratoire les sources et les effets du détachement des outils connectés par les adeptes de divers sports de nature. Philippe Bourdeau, étudiant les « *migrations projet de vie* » de néoruraux dans le Vercors, a décrit finement le renoncement à l'ailleurs lointain par le réenchantement du proche dans des loisirs sportifs réagencés. Yann Borgnet a poussé encore plus loin la mobilisation de la notion pour questionner la possibilité de réinventer un alpinisme sans sommet. Anne-Sophie Crepeau a souligné l'importance

---

<sup>3</sup>—<https://alpinemag.fr/philippe-bourdeau-enjeu-stations-montagne-desinventer-tourisme/>

<sup>4</sup> <https://www.grimper.com/news-le-projet-cap-el-cap-vent-poupe> ; <https://bourses-expe.cabesto.com/be2014-tadjikistan-kirghizstan-deux-guidons-pour-un-7000.html> ; <https://www.montagnes-magazine.com/actus-lucien-boucansaud-offre-pumori-solitaire>

<sup>5</sup> Au cœur de ce numéro.



des renoncements (à des activités voire des clients) chez certains prestataires de sports de nature pionniers dans l'adaptation au contexte de changement climatique.

Ces indices ne signifient pas que l'attachement, l'ajout, l'accumulation et le monde qu'ils connotent ont disparu, bien au contraire. D'abord, répétons-le, se détacher va le plus souvent de pair avec l'établissement de nouvelles associations : je me débarrasse de ma voiture mais je lui substitue de nouveaux liens (un vélo, un train, un bateau, des espaces plus proches...). Ensuite, attachement et détachement cohabitent régulièrement de manière plus nuancée que le retrait pur : entremêlement, retrait partiel, gradation en intensité... Ils sont également en écho avec d'autres tensions, notamment celles entre accélération et ralentissement (dont le nébuleux slow tourisme est un avatar récent). Surtout, le modèle de l'adjonction est largement dominant, installé, et difficile à problématiser. La vigueur des forces et institutions qui soutiennent le projet de 3ème tronçon de téléphérique au pied de la Meije en sont une illustration. « *La mobilisation de quelques acteurs, même organisés en association et alliés à des acteurs du champ scientifique, pèse a priori peu face à des agencements sociotechniques patiemment assemblés et stabilisés, constamment entretenus, perfectionnés et adaptés afin de faire face à de nouveaux éléments. Certains agencements tiennent à des pratiques instituées, ancrées dans la loi et/ou dans des traditions anciennes, et des acteurs a priori imposants comme l'État ou de grandes entreprises industrielles* » (Goulet et Vinck, 2016, p. 39).

De fait, la montée en vigueur du retrait ne signifie pas déstabilisation d'un système sociotechnique majoritairement fondé sur l'attachement et l'accumulation. Le détachement se passe ainsi encore beaucoup dans des niches, des interstices et de manière furtive. Le détachement fait aussi l'objet de mécanisme d'accommodement et d'adaptation qui en limite la portée. Il n'y a pas de retournement du régime dominant, mais plus souvent un questionnement localisé. Il y a parfois même une récupération et un détournement, pour maintenir le système.

Pour autant, ces montagnes que l'on croyait paradigme massif de la solidité et de l'immutabilité sont de plus en plus perçues comme des édifices fragiles et branlants du fait de la disparition progressive de leur ciment glaciaire. Partout, nos terrains de jeux sont marqués des reflux et des amputations : recul glaciaire devenu miroir de l'anthropocène, assèchement des cours d'eau (combien de refuges fermés durant l'été 2023 ?), fermeture temporaire ou définitive d'itinéraires... La prise de conscience croissante de la finitude du monde et de ses ressources, imprègne les imaginaires et les pratiques récréatives, peut-être lentement mais avec vigueur.

À la suite de Goulet et Vinck, il est possible de postuler que l'on n'est qu'au début d'un mouvement de généralisation, y compris dans les mondes de l'*outdoor*, laboratoires à ciel ouvert où, pour reprendre la belle expression d'Eugenio, Cochoy et Mallard (2022), le « *sans coule à flot* ».

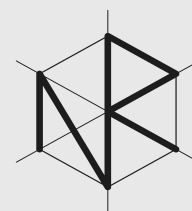
## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AKRICH M., CALLON M. et Bruno LATOUR (dir.), (2006), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines.
- AUBEL O. (2005), *L'escalade libre en France : sociologie d'une prophétie sportive*, Paris, L'Harmattan.
- BOUTROY É. (2004), *L'ailleurs et l'altitude. Alpinisme lointain et quête de la différence*. Thèse de doctorat d'anthropologie, Université Aix-Marseille I, <https://shs.hal.science/tel-04854942>



- BOUTROY É. (2021), « Minimalism and Lightweight Backpacking in France: A Material Culture of Detachment », *Consumption Markets Culture*, n° 24-4, pp. 357-372.
- BOUTROY É. (2022), « "Un wikipedia de la randonnée légère" Savoir-faire en libre accès au sein d'une communauté de pratique en ligne », *Ethnologie Française*, n° 52-1, pp. 91-106.
- BOZONNET J.-P. (1987), « Les allumés de la grimpe » in *Imaginaires de la haute montagne*, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, pp. 135-148.
- CALLON M. (dir.) (2013), *Sociologie des agencements marchands*, Paris, Presses des Mines.
- CALLON M. (2017), *L'emprise des marchés : comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, La Découverte.
- CHANTELAT P. et VIGNAL B. (2002), « L'intermédiation du marché de l'occasion Échange marchand, confiance et interactions sociales », *Sociologie du travail*, n° 44-3, pp. 315-336
- COCHOY F., DEVILLE J. et McFALL L. (dir.) (2017), *Markets and the Arts of Attachment*, Routledge.
- EUGENIO C., COCHOY F. et MALLARD A. (2022), « Le retrait caché des réagencements : la vente en vrac », in GOULET F. et VINCK D. (dir.), *Faire sans, faire avec moins. Les nouveaux horizons de l'innovation*, Presses des Mines, pp. 171-183.
- GAGLIO G. (2021), *La sociologie de l'innovation*, Que-Sais-Je ?
- GODIN B. et VINCK D. (dir.) (2017), *Critical studies of innovation: alternative approaches to the pro-innovation bias*, Camberley Surrey, Edward Elgar.
- GOULET F. et VINCK D. (2012), « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement », *Revue Française de Sociologie*, n° 53, pp. 195-224.
- GOULET F. et VINCK D. (2016), « Expansion des innovations par retrait », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 66, pp.35-42
- GOULET F. et VINCK D. (dir.) (2022), *Faire sans, faire avec moins. Les nouveaux horizons de l'innovation*, Paris, Presses des Mines.
- HALLÉ J., VIGNAL B., BOUTROY É., LEFÈVRE B. et SOULÉ B. (2014), « L'allègement de l'équipement dans les pratiques sportives outdoor : pluralité des processus d'innovation », *Revue Européenne de Management du Sport*, n° 42, pp. 21-34.
- HENNION A. (2004), « Une sociologie des attachements : D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés*, n° 85, pp. 9-24
- HENNION A. (2010), « Vous avez dit attachements », *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, pp. 179-190
- HENNION A. (2013), « D'une sociologie de la médiation à une pragmatique des attachements. Retour sur un parcours sociologique au sein du CSI », , [en ligne] À partir de <http://journals.openedition.org/sociologies/4353> [Consulté le 15 juin 2020].
- HOIBIAN O. (1995), « De l'alpinisme à l'escalade libre. L'invention d'un style ? », *STAPS*, n° 36, pp. 7-15.
- PASSERON J.-C. (1987), « Attention aux excès de vitesse : Le « nouveau » comme concept sociologique », *Esprit*, n° 1-4, pp. 129-134.
- QUIDU M. (2023), « Sobriétés sportives choisies », *AOC*, 24 janvier 2023, [en ligne] À partir de <https://aoc.media/analyse/2023/01/23/sobrietes-sportives-choisies/> [Consulté le 25 janvier 2023].
- SOULÉ B., VIGNAL B. et LEFÈVRE B. (2017), « Innovation sportive et relation au marché Analyse des trajectoires sociotechniques de sacs à dos ultralégers », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 18-1, pp.165-183.
- SOULÉ B. et VIGNAL B. (2021), « L'allègement du matériel dans les sports de nature : un exemple d'innovation par retrait », *STAPS*, n° 134, pp. 35-55.
- VIGNAL B., CHAMPELY S. et CHANTELAT P. (2012), « Dualités de forme de pratique féminine de ski et de consommation de matériel de glisse », *Management & Avenir*, n° 57, pp.113-138.

# « SUR ? » FRÉQUENTATION RÉCRÉATIVE DE LA NATURE. UNE RELECTURE EN TERMES D'INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES



NATURE  
RÉCRÉATION &

Février 2025 - n°16

**E**n France, une massification des pratiques sportives et récréatives est observée depuis la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> (Terret, 2023). Elle aurait été accentuée par le contexte post-covid. Ainsi en 2022, 60% des personnes de 15 ans et plus ont pratiqué au moins une fois par semaine une activités physique et sportive, donnant à voir une augmentation de 6 points en comparaison avec 2018 (INJEP, 2023).

Une telle massification aurait pu augurer une montée en puissance des capacités intégratrices du sport et des pratiques récréatives. Cependant, à l'instar de l'accès à l'enseignement, la massification ne préjuge pas de la démocratisation de l'accès aux pratiques récréatives (Merle, 2000 ; Duret, 2024). Bien que les écarts se soient réduits de quelques points pour la variable « revenu » entre 2028 et 2022, les pratiques récréatives sont toujours plus répandues et plus régulières chez les catégories de la population les mieux dotées en capital économique et culturel (INJEP, 2023). Certes, l'effet post-covid a induit un engouement croissant pour la marche et la randonnée (INJEP, 2023). Certes des porosités sont observables, induisant des métissages culturels (Corneloup, 2023). Pour autant, l'accès aux différents types d'activités récréatives demeure un puissant marqueur social. L'écueil d'une massification à faible démocratisation est exacerbé au sein des pratiques récréatives de nature. En particulier, les sports de nature à « *dominante technologique et informationnelle* » (Pociello, 1999) demeurent socialement sélectifs, tels que les sports nautiques et ceux de verticalité (INJEP, 2023).

La massification des pratiques récréatives de nature se heurte à un second écueil : les dégradations des écosystèmes qu'elle peut induire. Ravivé par le traitement médiatique des déconfinements post-covid, cette problématique est en fait presque centenaire. En effet, dès les années 1930, des gestionnaires de parcs nationaux nord-américains s'attachent à réguler la fréquentation humaine des sites au nom de la protection de la nature. La notion de capacité de charge y est développée visant à identifier les taux de fréquentation à respecter afin de ne pas atteindre les « seuils de dégradation irréversible des ressources » (Manning, 1997). Les débats accompagnant le déploiement de cette notion, et ses déclinaisons actuelles en termes de « sur », voire d' « hyper », fréquentation,

Cécilia  
CLAEYS  
CRESEM  
Université de  
Perpignan



sont tout à la fois méthodologiques (comment mesurer), ontologiques (que mesurer) et déontologiques (pourquoi, pour qui mesurer) (Ginelli et al. 2021). La montée en puissance récente des outils numériques géoréférencés a significativement amélioré la robustesse méthodologique des quantifications des flux de fréquentation et des mesures d'impact. Les réponses au « comment mesurer » ont ainsi été affinées. Pour autant, la précision de la mesure, soulignait déjà Auguste Comte (1936), ne préjuge pas de sa véracité. Car, pour mesurer, il est nécessaire de « convenir », c'est-à-dire de négocier, coconstruire ou imposer taxons, indicateurs, seuils, échelles... (Desrosières et Kott, 2005). Ce faisant, des choix en apparence strictement méthodologiques peuvent être mus par des positionnements politiques, culturels ou socioéconomiques. Aussi, demeurent les débats ontologiques et déontologiques, exacerbés même en contexte d'emballage médiatique autour du « surtourisme ». Les débats relatifs aux impacts écologiques de la « sur » fréquentation récréative de la nature sont le théâtre de tensions entre éthiques anthropocentrées et biocentrées, rejetant dos à dos une nature résiliente au service d'une humanité prioritaire et une humanité perturbatrice d'un équilibre naturel fragile (Larrère 2010).

Un regard réflexif est ici proposé, revenant sur deux projets de recherche portant sur la création et la gestion du Parc National des Calanques (PNCa) situé entre Marseille et La Ciotat. Le premier projet (FHUVEL : Caractérisation de la fréquentation littorale et détermination d'indicateurs de vulnérabilité écologique, 2010-2013) est né d'une sollicitation d'acteurs du territoire et de biologistes. La commande adressée aux sociologues était de produire des analyses de la surfréquentation des Calanques de Marseille-Cassis impactant les milieux marins et terrestres. Le second projet (EFFIJIE EFFIJIE : Effort environnemental comme Inégalité : justice et iniquité au nom de l'environnement., 2015-2018) est né d'une initiative de sociologues voulant mettre à l'épreuve de terrains français le cadre d'analyse nord-américain des inégalités environnementales (Taylor, 2000). De façon complémentaire, sont mobilisés des retours d'expérience personnels en tant que membre du Conseil Scientifique du PNCa (2019-2022).

Ces projets ont contribué à déconstruire les présupposés inhérents à la notion de surfréquentation. Trois points saillants sont ici retenus : (1) la pluralité de l'estimation socialement construite des seuils de (sur)fréquentation, (2) les processus sociopolitiques de mise en éco-comptabilité de certaines pratiques récréatives au détriment d'autres (3) les paradoxes structurels des politiques de protection des espaces naturels.

### **(1) La pluralité de l'estimation socialement construite des seuils de (sur) fréquentation : le cas de l'estimation de la fréquentation du mouillage de Sormiou par les plaisanciers**

Les enquêtes par entretiens et questionnaires menées dans le cadre de FHUVEL ont montré comment une même situation quantifiée par suivi photographique donne lieu à des estimations très contrastées par les usagers interrogés sur site. Invités à donner une estimation de la fréquentation à l'aide d'une échelle de 1 à 10 (1 = Pas du tout fréquenté, 10 = Beaucoup trop fréquenté), les plaisanciers exprimaient des réponses allant du simple au quadruple pour un même nombre de bateaux comptés sur site au moment de leurs réponses. L'analyse des entretiens révèle des stratégies d'évitement et d'acceptation. La première consiste à éviter ou quitter le site lorsque le niveau de fréquentation est vécu comme gênant. La seconde relève d'un positionnement sociopolitique défendant l'accès à la nature pour tous et s'opposant aux politiques de régulation des flux récréatifs. Du point de vue de l'expérience vécue, les seuils entre

fréquentation et sur-fréquentation sont donc poreux et socialement situés (Claeys et al. 2017).

## **(2) Les processus sociopolitiques de mise en éco-compatibilité de certains usages au détriment d'autres :**

L'analyse des réunions de préfiguration puis de gestion du PNCal souligne le rôle de négociations où sont déployées des stratégies d'écologisation de certaines pratiques récréatives pour permettre leur maintien dans le périmètre du parc national. Les gagnants de ces négociations tendent à être des représentants des pratiques récréatives structurées, bien dotés en capital culturel et social ou à défaut en capital autochtone (Ginelli et Deldrève, 2012 ; Bouet et al. 2018). Inversement, les pratiques diffuses non fédérées, caractéristiques de riverains peu dotés en capital économique, culturel et social tendent à être délégitimées par les modes de gestion du PNCal. Tel est par exemple le cas des activités spontanées de sauts et plongeurs d'adolescents des quartiers populaires riverains, dont le site de prédilection, la Calanque de Sugiton, est maintenant soumis à réservation en ligne avec quota en période estivale.

## **(3) Les paradoxes inhérents aux politiques de protection de la nature : partage ou mérite**

Les analyses menées dans le cadre de ces deux projets de recherche et les observations participantes complémentaires réaffirment les paradoxes inhérents aux politiques de création d'espaces naturels protégés (Cadoret, 1985). Les gestionnaires d'espaces naturels sont exposés à des injonctions potentiellement contradictoires en tant qu'ils ont pour missions de protéger la nature de l'humain tout en portant cette nature à connaissance des humains. La contradiction est actuellement levée par une différenciation entre les humains considérés comme auteurs de « malfréquentation » (Deldrève et Hérat, 2012) et ceux aux fréquentations mises en éco-compatibilité. Visant à justifier ce choix, la rhétorique d'une nature qui se mérite est récurrente dans les discours des gestionnaires et des gagnants de la mise en éco-compatibilité (Ginelli et al. 2014 ; Claeys, 2014) se trouvant en contradiction avec l'assertion selon laquelle « *La nature ne vaut que si elle est partagée par tous*<sup>1</sup> » qui conclut la devise accompagnant le logo des Parcs Nationaux Française.

## **Conclusion**

La sociologie a montré de longue date que les pratiques récréatives peuvent contribuer à la réduction d'inégalités en tant que moteur d'intégrations sociales ou bien au contraire être vectrices de distinctions et de discriminations (Pociello, 1999 ; Duret, 2024). La concomitance actuelle entre massification des pratiques récréatives et renforcement des politiques environnementales tend à dessiner une trajectoire propice au creusement des inégalités sociales d'accès à la nature. Ces inégalités environnementales ne résultent pas, ou pas seulement, d'effet pervers, mais aussi de choix ontologiques et déontologiques de décideurs publics. Sur le terrain étudié, ces derniers tendent à mettre en œuvre des outils de gestion de la fréquentation exigeant de la part des pratiquants des efforts environnementaux différenciés (Claeys et al. 2016 ; Candau et Deldrève, 2021). A ce jour, pourtant, aucune étude scientifique ne prouve que les cris de joie et de défis des adolescents des quartiers populaires pluriculturels de Marseille

<sup>1</sup> <https://www.parcsnationaux.fr>

gravissant les rochers de Sugiton pour y effectuer des plongées perturbent davantage l'écosystème que les cris d'effort et d'effroi des grimpeurs fréquentant les voies d'escalade surplombant la Calanque. A ce jour, non plus, aucune étude scientifique n'établit que les ébats aquatiques de ces mêmes adolescents sur la plage de Sormiou dérangent davantage les écosystèmes que les battements de palmes des plongeurs ou les coups de pagaies des kayakistes du centre touristique de la Calanque. Le déficit de connaissances scientifiques sur les impacts écologiques des activités récréatives, doublé de connivences culturelles entre décideurs et classes supérieures, favorise le développement d'une méritocratie environnementale socialement située fondée sur une stigmatisation des masses et du récréatif populaire ainsi que multiculturel (Urbain, 1993 ; Claeys, 2014, Candau et Deldrève, 2021).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

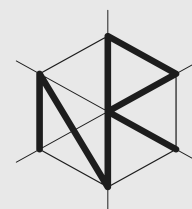
- BOUET B., GINELLI L., DELDREVE V., (2018), « La reconnaissance d'un capital environnemental autochtone ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série n°29, <http://journals.openedition.org/vertigo/19025> [Consulté le 14 janvier 2025].
- CADORET A. (1985), Protection de la nature : histoire et idéologie, L'Harmattan, Paris.
- CANDAU J., DELDREVE V., (2021) Conclusion générale, in Candau J. et Deldrève V. Effort environnemental et équité. Les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité en France, Peter Lang, Bruxelles, pp. 507-526.
- Claeys C., Ruitton S., Frachon N., Bonhomme P., Harmelin-Vivien M., Ami D., Barthélémy C. (2017), « The environmental and sociopolitical stakes of visual-monitoring within a protected marine area », *Visual Methodologies*, vol. 5, n°2, pp. 8-20.
- CLAEYS C. (2014). « Créer un parc national des Calanques : préserver, partager ou confisquer un patrimoine socio-naturel ? », *Annales de Géographie*, vol. 1, pp. 5-25.
- CLAEYS C., HERAT A., BARTHELEMY C., DELDREVE V. (2016), Quand les Calanques deviennent Parc National : Disputes autour de la définition et de la répartition des efforts environnementaux et urbains induits, *Noréis*, vol. 238-239, n°2, pp. 71-84.
- COMTE A. (1936) Cours de philosophie positive, (1re et 2e leçon). Paris, Librairie Larousse. 12e tirage.
- CORNELOUP J. (2023), La montagne récréative. Une transition en chemin. Grenoble. PUG.
- DELDREVE V., HERAT A., (2012) « Des inégalités garantes de la protection des Calanques ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 12, n°2. <https://journals.openedition.org/vertigo/12700> [Consulté le 14 janvier 2025].
- DESROSIERES ALAIN, KOTT S., (2005), « Quantifier », *Genèses*, vol.1, no 58, pp. 2-3.
- DURET, P. (2024). Sociologie du sport. (5e éd.). Presses Universitaires de France, Paris.
- GINELLI L., MARQUET V., DELDREVE V., (2014), « Bien pratiquer la nature... pour protéger les Calanques ? » *Ethnologie française*, vol. 44, n°3, pp.525-536.
- GINELLI L., DELDREVE V., CLAEYS C., THIANN-BO MOREL M., (2021), Réguler les usages au nom de leurs impacts. Principes et sentiments d'injustice dans deux parcs nationaux français, in Candau J. et Deldrève V. Effort environnemental et équité. Les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité en France, Peter Lang, Bruxelles, pp.32-51.
- MÜLLER J. (2023), Baromètre des pratiques sportives, CREDOC, INJEP Notes et rapports, 75 p. <https://injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2023/> [Consulté le 14 janvier 2025].
- LARRERE C., (2010), « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 18, n°4, pp. 405-413.
- MANNING R., (1997), « Social carrying capacity of parks and outdoor recreation areas », *Parks & Recreation* (Ashburn), vol.32, n°10, pp. 32-38.



- MERLE P., (2000), Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve. *Population*, Vol. 55, n°1, pp. 15-50.
- POCIELLO C. (1999), Les cultures sportives Pratiques, représentations et mythes sportifs. Presses Universitaires de France, Paris.
- TAYLOR D., (2000), « The Rise of Environmental Justice Paradigm. Injustice framing and the Social Construction of Environmental Discourses », *American Behavioral Scientist*, n° 43, pp. 508-580.
- TERRET T., (2023), Histoire du sport. (7e éd.). Presses Universitaires de France, Paris.
- URBAIN J.D., (1993), L'idiot du voyage, Payot, Paris.



# LES PRATIQUES RÉCRÉATIVES DE NATURE CONTRE LA NATURE



NATURE  
RÉCRÉATION &

Février 2025 - n°16

**E**n raison de la multiplicité de ses significations dans la pensée occidentale, le concept de nature a été à l'origine d'une série d'oppositions conceptuelles fondamentales : nature et culture, nature et histoire, nature et surnature, nature et esprit, sauvage et domestique, etc. Le sauvage représente dans notre imaginaire occidental l'altérité radicale de la nature. La nature non contaminée se prête aux projections, aux fantasmes et à tous les usages possibles. Penser la nature comme ce qui s'oppose au social et au culturel permet de créer une zone franche dans l'expérience humaine du monde. On y retrouve le retour au paradis perdu, à l'harmonie originelle, à l'unité entre l'homme et les autres espèces vivantes, un terrain de jeu et d'exploration, etc. Philippe Descola (2005) n'a cessé de montrer ces trente dernières années que la nature n'existe pas et qu'elle est une sorte de boîte vide qui permet de donner de la consistance à tous les choses auxquelles on va l'opposer.

L'insistance avec laquelle nous réclamons du sauvage et de l'aventure dans nos loisirs se combine avec l'aménagement des montagnes, du littoral, du milieu sous-marin, des campagnes et de sécurité tous azimuts. La valorisation du tout « bio » trouve son pendant dans l'obligation à la pasteurisation et à l'hygiénisme (Vigarello, 1993) de nos vies quotidiennes, portée notamment par les politiques publiques de santé. La préoccupation pour le bien-être des animaux et pour la protection animale en Europe se conjuguent à l'industrialisation et à la consommation massive de viande d'élevage. Le retour du mythe du bon sauvage, de l'exploitation soit disant harmonieuse du milieu naturel par les populations indigènes, comme la vogue des néo-chamanes et néo-druides contemporains ou celle des stages de développement personnel qui visent à renouer avec les forces originaires de la nature, guident en même temps l'accroissement de l'exploitation industrielle et commerciale de celle-ci : exploitation industrielle des ressources de la planète et exploitation commerciale transformant la naturalité en valeur marchande, utilisée pour faire vendre toutes sortes de produits manufacturés. Aucune autre culture n'a à ce point adopté, vis-à-vis des espaces et des ressources naturelles et des animaux, une attitude de conquête, de contrôle et d'exploitation. Cette mise en disponibilité totale du monde se formule en termes de croissance économique, de progrès techniques, d'innovation, d'accélération, de consommation et de flexibilité des facteurs de production.

**Gilles  
RAVENEAU**  
Université Lumière  
Lyon 2, EVS



### **Prendre soin**

Dans *Par-delà nature et culture*, l'anthropologue Philippe Descola a souligné la tendance de la pensée moderne à « privilégier la production comme élément déterminant des conditions matérielles de la vie sociale, comme la voie principale permettant aux humains de transformer la nature et, ce faisant, de se transformer eux-mêmes » (2005, p.440). Mais ce paradigme de l'action humaine comme production (des choses et de soi) n'est pas universel. Sans entrer dans le détail de ce que Philippe Descola appelle des « ontologies », notons que ce paradigme s'applique difficilement aux sociétés amazoniennes mais aussi à la manière dont d'autres civilisations comme la Chine conceptualisent les relations entre les hommes et les choses. Descola souligne par exemple que pour les Achuar, population de la forêt amazonienne, qu'il a longuement étudié, « il n'y aurait guère de sens à parler de 'production agricole' ou de 'production cynégétique', comme si ces activités avaient pour but de faire exister un produit consommable qui serait ontologiquement dissocié du matériau dont il est issu (...) Les femmes achuar ne 'produisent' pas les plantes qu'elles cultivent : elles ont avec elles un commerce de personne à personne, s'adressant à chacune pour toucher son âme et ainsi se la concilier, favoriser sa croissance et l'aider dans les écueils de la vie, tout comme le fait une mère avec ses enfants » (2005, p.443).

Il ne s'agit pas ici de soutenir une lecture animiste de l'action, mais simplement de souligner pour le moment que 1) le modèle de la fabrication ou de la production ne permet pas de décrire ce type d'action morale fondé sur l'entretien, le prendre soin ; et 2) que toute action n'est pas nécessairement tournée vers la production ou la fabrication d'objets par transformation de la matière ou assemblage de matériaux. Bref, c'est faire un pas de côté et souligner qu'il est d'autres manières d'agir et de penser l'action et les activités récréatives. L'ère de l'anthropocène dans laquelle nous sommes entrés et la crise écologique posent de manière renouvelée et cruciale la question de la façon dont on prend soin de la terre, de l'environnement et des autres vivants.

C'est en ce sens qu'il faut comprendre le titre paradoxal de ce texte : Les pratiques récréatives de nature contre la nature. Car il s'agit de penser autrement ces pratiques que dans le cadre classique de notre dualisme nature/culture, d'inventer des formes alternatives d'habiter la terre, de s'organiser entre humains et d'entretenir des relations avec les non humains ; en un mot, de repeupler les pratiques de nature d'autres vivants et d'autres interactions. L'entretien est une activité sociale et politique qui requiert la participation collective. S'occuper d'un lieu ou d'un territoire ce n'est pas tant l'occuper qu'en prendre soin, s'en soucier, lui consacrer du temps, de l'attention, l'entretenir ; autrement dit, le cultiver. L'anthropologue Tim Ingold distingue deux types d'attitudes : 1) celle de la construction qui voit le monde comme un ensemble de lieu à occuper ; 2) et celle de l'habitant qui « de l'intérieur participe au monde en train de se faire et qui, en traçant un chemin de vie, contribue à son tissage et à son maillage » (2011, p. 108).

### **Repenser les relations d'objet en sujet**

L'attention à l'espace lui-même, aux éléments, au lieu et à son environnement porte une autre vision des pratiques récréatives. Il convient alors de « prêter attention », au double sens d'être à l'écoute, mais aussi de prendre soin. Les pratiques récréatives en ce sens sont une participation à la vie des autres. Il convient aussi dans cette perspective, de « rendre le monde indisponible », pour reprendre l'expression d'Hartmut Rosa (2020), ou du moins partiellement indisponible puisque, selon l'auteur, pour



se mettre en relation de résonance, les choses et les personnes doivent apparaître « à demi disponibles » (2020, p. 53). Pour se mettre en résonance, il faudrait accepter que les phénomènes, les personnes, les existants et les objets résistent. Les éléments accessibles le sont trop souvent de manière éphémère et provoquent rapidement la lassitude car nous sommes incités à aller chercher toujours plus loin et autre chose. La différence entre l'« atteignabilité » (qui implique une difficulté et un effort pour atteindre l'objet) et la « disponibilité » est décisive et détermine en grande partie notre relation au monde. La modernité et le capitalisme font primer la disponibilité sur l'atteignabilité et transpose, dans une logique consumériste un « désir de relation » en un « désir d'objet ».

On distingue deux grandes familles de relations à l'autre : soit on le considère comme un objet, soit comme un sujet. Ces deux attitudes ne mobilisent pas les mêmes facultés mentales et les mêmes conceptions de l'autre. Dans une relation de « sujet à objet », on effectue un calcul utilitariste de coûts/bénéfices. La valeur qu'on attribue à l'autre dépend des bénéfices qu'on peut en retirer, des services qu'il peut nous rendre. Dans une relation de « sujet à sujet », on attribue à autrui une intériorité, une valeur propre, et la relation qu'on engage avec lui repose sur la réciprocité. On tient compte de son point de vue, de ses intérêts. Dans une société qui ignore la distinction nature/culture, les plantes, les animaux ou les écosystèmes ne sont pas unifiés dans une sphère autonome et ne sont pas rejetés dans la catégorie des objets. Ils sont au contraire considérés comme des sujets, dont la valeur n'est pas quantifiable, puisqu'ils ont une valeur intrinsèque (Descola, 2005 ; Ingold, 2000). La réelle alternative à l'exploitation occidentale n'est pas la protection, mais « le vivre avec », c'est-à-dire une façon d'être avec les non-humains fondée sur la relation de sujet à sujet. En restant prisonnier de la fausse alternative entre protection et exploitation, on se dirige vers des zones saccagées constellées de milieux protégés de plus en plus petits.

### **Recomposer les pratiques récréatives en nature à l'aune des catégories sociales**

De tout cela, je suggère de tirer certaines conséquences et d'ouvrir une série de questions propres à repenser les pratiques récréatives de nature d'un point de vue ethnologique. Il s'agit alors de recomposer les pratiques récréatives de nature à l'aune des catégories sociales, ces dernières servant à penser les catégories naturelles. C'est le modèle des Achuar étudiés par Descola. Il convient de se dégager de la vision naturaliste occidendo-centrée du monde pour envisager d'autres conceptions des relations entre humains et non humains. Le capitalisme a besoin du naturalisme comme sous-bassement pour exploiter et penser la nature comme une ressource à exploiter, fondée sur la distinction nette entre humains et non humains dans une position de surplomb des humains vis-à-vis des non humains. Il s'agit alors d'inventer des formes différentes à ce modèle et d'envisager des pratiques récréatives alternatives.

Toutefois, il ne suffit pas d'avoir une pensée théorique de la situation des activités récréatives de nature pour que celles-ci changent ou que le paysage pratique et politique s'en trouve transformé. Du point de vue de l'expérience vécue, le monde des urbains (qui sont l'essentiel des pratiquants de nature) ne coïncide pas avec celui des ruraux et des communautés locales qui usent également des espaces de nature. Il y a d'abord une différence spatiale qui transparait dans le développement inégal des espaces et de leurs usages, cela produit des paysages et des environnements vécus contrastés. Cela renvoie ensuite à des temporalités différentes : « tous ne sont pas présents dans le même



présent » si l'on veut reprendre la fameuse formule d'Ernst Block (2017). Cette inégalité spatiale et temporelle, au cœur des expériences et de la vie quotidienne, est centrale.

### **Pour ne pas conclure**

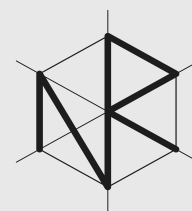
Que se passerait-il, si au lieu d'adopter un point de vue naturaliste et urbain, on adoptait la « perspective de la subsistance » (Mies et Bennholdt-Thomsen, 1999) qui fait de la vie et de la préservation du vivant son principe central, en tentant d'étendre des sphères d'activité qui échappe à la rationalité économique et au principe d'accumulation généralisée. Comment articuler l'inégalité et la préservation du vivant ? Peut-on aujourd'hui penser une politique des espaces récréatifs de nature qui ne soit pas aussi une politique écologique ? Comment attribuer de la valeur à des espaces qui n'est pas celle du marché ou des impératifs étatiques ? Comment transformer des espaces que l'on parcourt ou que l'on consomme machinalement en des territoires, en environnement que l'on s'approprie, que l'on habite et dont on prend soin ? Comment partager des environnements habités par des humains et des non humains, façonnés par des usages différents, par le travail aussi bien que par le jeu, par les interactions sociales, la coopération ou le conflit ? Comment faire des activités récréatives de nature qu'elles s'accordent avec elles-mêmes et avec les autres activités et usages d'un territoire ?

Autant de questions qu'il s'agit de débattre, sans dogmatisme, pour faire un pas de côté, déplier les impensés des pratiques récréatives, imaginer autrement l'organisation et le partage des espaces naturels, porter attention à la cohabitation des espèces, fabriquer du commun et décaper les pratiques récréatives en ouvrant la voie à des expérimentations et à des alternatives concrètes. En un mot, s'engager dans des pratiques récréatives de nature pirate.

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- BLOCK E. (2017), *Héritage de ce temps*, Paris, Klincksieck.
- CROSBY A. (2004), *Ecological Imperialism : The Biological Expansion of Europe, 900-1900* (1986), Cambridge, Cambridge University Press.
- DESCOLA P. (2005), *Par-delà Nature et culture*, Paris, Gallimard.
- INGOLD T. (2000), *The Perception of the Environment. Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, London, Routledge.
- INGOLD T. (2011), *Une brève histoire des lignes*, trad. Sophie Renaud (2007), Bruxelles, Zones Sensibles.
- MIES M., BENNHOLD-THOMSEN V. (1999), *The Subsistence perspective: Beyond the Globalized Economy*, London, Zed books.
- ROSA H. (2020), *Rendre le monde indisponible*, Paris, La Découverte.
- VIGARELLO G. (1993), *Le sain et le malsain ? Santé et mieux-être depuis le Moyen-Âge*, Paris, Le Seuil.

# LA PLEINE NATURE URBAINE EN TRANSITION RÉCRÉATIVE : VERS UN DÉVELOPPEMENT (RÉ) CRÉATIF ET RESPONSABLE DES TERRITOIRES DU QUOTIDIEN (PÉRI)URBAIN



NATURE  
RÉCRÉATION &

Février 2025 - n°16

La littérature scientifique concernant les activités physiques a souvent construit la division de ces pratiques sociales selon un *distinguo* de formes de pratique et de lieux d'exercice. Avec le développement de l'approche scientifique de l'objet et avec la diversification des formes et lieux de pratiques, cet accent a été plus encore poussé, avec une profusion d'ouvrages et d'articles scientifiques qui pointent, chacun à leur façon, les spécificités territoriales et/ou spatiales des activités physiques et sportives.

Lorsqu'il y a une vingtaine d'années – au début des années 2000 -, parlant des usages récréatifs du roller, du skate et de la trottinette, j'avais émis l'hypothèse que ces activités nécessitaient pratiquement l'invention d'une nouvelle catégorie « *les activités physiques de pleine nature urbaine* », je me souviens de quelques réactions dubitatives dans la communauté scientifique. Même si d'aucun évoquait assez rapidement « *la naturalisation de la ville* » (Pociello, 1995) et que je fus repris par quelques jeunes chercheurs de l'époque, la rupture que je proposais alors avec la doxa scientifique ne fut pas toujours ni acceptée ni comprise, suscitant même parfois quelques sourires moqueurs. Dans les faits, mon propos de jeune universitaire - probablement alors encore un peu maladroit car peu rompu aux usages de la sociabilité professionnelle – n'était pas complètement conforme à la « *communauté de foi* » (Grivel, 1980 : 10) qui rassemble les enseignants-chercheurs en sciences sociales du sport et considère que certains sujets n'en sont pas à l'intérieur du système académique. Pour le dire autrement, j'avais oublié que « *À chaque position correspondent des présuppositions, une doxa, et l'homologie des positions occupées par les producteurs et leurs clients est la condition de cette complicité qui est d'autant plus fortement exigée que [...] ce qui se trouve engagé est plus essentiel, plus proche des investissements ultimes* » (Bourdieu 1979 : 267).

Aujourd'hui, regardant au rétroviseur cette période, souscrivant bien volontiers à l'idée que le sport est ontologiquement « *un fait urbain* » (Machemehl & Sirost, 2011 : 11) et, enfin, surpris que d'autres chercheurs (m') interrogent à nouveau cette idée déjà ancienne, je me suis dit que l'opportunité de cet article

30



Février  
2025  
n°16

Christophe  
GIBOUT  
TVES, UR 4477,  
ULCO - ULille



pourrait être d'asseoir plus avant cette notion marotte de « sports de nature urbaine ». Non point tant pour l'enfermer que pour en interroger, avec un regard contemporain, les motifs et les éléments de preuve. Non point tant pour proposer un improbable - et irrévérencieux - modèle que pour organiser une pensée à son égard. Et, *de facto*, comme une façon de se jeter délibérément sur l'obstacle scientifique non pas pour proposer une nouvelle définition qui serait alternative à d'autres plus anciennes mais pour, plus humblement, ouvrir des pistes de réflexion propres à nourrir de futurs travaux pour moi-même et ceux qui, éventuellement, voudraient s'en saisir. Une production de savoir scientifique mis en débat, c'est-à-dire participer de « *cet espace dans lequel le sujet peut prendre position pour parler des objets auxquels il a affaire dans son discours [...], ce] champ de coordination et de subordination des énoncés où les concepts apparaissent, se définissent, s'appliquent et se transforment* » (Foucault, 1969 : 238).

Ces pratiques récréatives de pleine nature urbaine méritent ce qualificatif car elles y puisent leur légitimité culturelle (Calogirou & Touché, 1995 ; Chantelat *et al.*, 1996 ; Machemehl & Sirost, 2011 ; Vivier & Loudcher, 1998). Elles ne sont pas seulement des activités **dans** la ville – ou dont la ville serait le terrain de jeu compris comme simple substrat – mais elles sont des activités **de** la ville, dans la mesure où elles sont construites sur des références anthropologiques qui sont propres à une culture, voire à une civilisation, qui est urbaine dans ses fondements, dans les manières d'être et de faire, les normes et les valeurs qui les caractérisent. Ainsi, « *Nous avons tous affaire à une géographie pour partie symbolique, pour partie imaginaire, qui peut varier avec nos intérêts respectifs, mais qui nous projette quotidiennement hors de la banalité de nos parcours singuliers* » (Augé, 1990 : 28) et qu'il convient ici d'interroger en tant qu'elle instruit d'un rapport social et culturel transformé à la ville comme espace de nature.

Si les années 1980 et 1990 signaient l'émergence des « *non-lieux* » (Augé ; 1992) traduisant la globalisation, l'uniformisation et l'anonymisation de l'espace ainsi que l'aliénation des pratiques qui s'y déploient, leur reconquête par les pratiques récréatives suggère *a contrario* la possibilité d'« *hyper-lieux* » (Lussault, 2017), traduisant davantage une hyper-localisation du monde, donc un retour du local et une possibilité accrue d'intensité et de créativité dans la production de son environnement et de son propre rapport socio-spatial à ce dernier. Si nous prenons l'exemple du Parkour, nous comprenons que si « *le déplacement devient une fin en soi (...) [cette] mobilité fait bouger l'urbanité* » (Lesné, 2019b), le tout traduisant une articulation du spatial, du social et du politique afin de saisir la ville dans toute son épaisseur (Lesné *et al.*, 2019). Un propos similaire peut s'exprimer concernant les pratiques de roue urbaine (Calogirou & Touché, 1995 ; Laurent, 2012 et 2024 ; Laurent & Gibout, 2010, Riffaud, 2018), les usages récréatifs des calanques marseillaises (Niel & Sirost, 2008) ou encore le rooftopping (Andrieu & Chavaroche, 2017). Les personnes engagées dans ces activités développent un attachement aux lieux. Elles s'y projettent et font corps avec cet environnement qui les entoure ; parce qu'elles ne sont pas passives, elles ne sont pas **face** à ce paysage mais elles sont pleinement **dedans**. Par le biais de ces pratiques physiques, la ville n'est plus tant un vaste espace anonyme qu'une somme de lieux affichés, dans lesquels les individus s'intègrent, avec lesquels ils dialoguent, voire ils communient. Ainsi, il n'y a pas de contemplation passive du paysage urbain mais un rapport actif à ce dernier, rendu possible « *par les sensations kinesthésiques qu'elle induit, l'activité physique offr[ant] des modes de délectation de l'environnement auxquels l'individu coupé de l'action n'a pas accès* » (Niel & Sirost, 2008 : 197).

Par ailleurs, avec Maurice Merleau-Ponty et son concept de « *schéma corporel* » (1945), nous savons maintenant que le corps inclue le sujet dans le monde. C'est ainsi la capacité à habiter le corps qui rend possible la capacité de l'individu à habiter le monde. Dit autrement, notre corps rend familier le monde de l'environnement. Et, il n'y a pas d'opposition entre nature et culture mais une interaction qui, par le corps, fait que la nature entre en nous comme nous entrons en la nature. Dans le cas présent, les pratiques récréatives urbaines enquêtées sont donc tout à la fois des productions sociales et des productions de notre environnement qui interagissent avec notre culture pour les produire. Plusieurs recherches actuelles mettent en lumière une forme d'« *écologie corporelle* » (Andrieu, 2009-2011) laquelle est d'abord une philosophie de micro-écologie du bien-être dans le cadre d'une interaction entre l'individu social et le lieu dans lequel il déploie son activité, ici la ville contemporaine. Autrement dit, les pratiques sportives et récréatives enquêtées participent, à la fois, d'une « *écologie cosmique qui propose une remise en nature du milieu naturel et social à visée améliorative et une recherche de qualité de vie [et d'une] écologie sensorielle, c'est-à-dire un espace d'échange sensible entre homme et milieu s'offrant réciproquement l'un à l'autre (oecoumène) dans une visée fusionnelle* » (Andrieu & Sirost, 2014 : 7).

Concernant le premier aspect, le retour des pratiques récréatives urbaines vers des espaces identifiés comme « *de nature* » s'explique largement par la recherche d'un bienfait sanitaire. Selon de nombreuses études en psychologie ou en neurosciences (Cosquer, 2009), les effets du contact avec la nature sur la santé sont bien documentés. Même dans un cadre urbain, la mise en œuvre d'un échange un peu prolongé et soutenue avec la nature végétale (arbres, plantes, mousses, etc.) et/ou animale (animaux domestiques et plus encore « sauvages ») dans le cadre d'une activité physique (fut-elle modérée) procure une amélioration qualitative de l'air respiré, des stimuli physiques favorisant une meilleure santé biologique, des stimulations psychiques et psychologiques qui diminuent l'anxiété, améliorent l'estime de soi et/ou la bonne humeur, le tout participant d'une amélioration objective de la qualité de vie en espaces urbains. Cette donnée ressort également dans les verbatim de nombreuses enquêtes sur les pratiques récréatives et sportives de pleine nature urbaine. De nombreux usagers y expliquent trouver une forme de mieux-être. Les forêts urbaines et périurbaines illustrent aussi parfaitement cette tendance en ce qu'elles associent les « *usages récréatifs et [l']espace prophylactique* » (Papillon & Dodier, 2012), à commencer par la marche, la promenade ou le jogging qui y sont les activités les plus courantes, mais aussi avec d'autres qui s'y développent telles que la *slackline*, *l'escalade* ou le *VTT*. Nous retrouvons encore cette *écologie corporelle et cosmique* (Andrieu & Sirost, 2014) dans les *pratiques de mycologie ludique dans les bois urbains ou les forêts périurbaines qui s'efforcent de combler un manque de nature, d'offrir des moments de ressourcement corporel doux, enfin de favoriser des moments d'échanges et de convivialité* (Marcotte, 2017).

Concernant le second aspect, les pratiques récréatives et sportives observées traduisent « *la possibilité d'une ville conviviale (...), une ville décente, ouverte à la surprise, à la liberté d'aller vers autrui, dans laquelle les actes de gratuité et de don peuvent se manifester au-delà des blocages idéologiques et de l'ethos technologique hypermarchandisé, c'est une pensée de l'ouverture ou, mieux, de la disponibilité à l'autre et au monde (...), c'est un engagement social, politique, existentiel, qui veut faire le monde autant qu'il veut s'en nourrir* » (Caillé et al., 2019 : 5-8). Comme le montrent Marie-Cherée Bellenger et Olivier Sirost (2017) à propos des jardins de la

métropole rouennaise, derrière la politique végétale et l'action environnementale dans les parcs, bois et jardins émerge rapidement la question du vivre-ensemble. Les échanges se font simultanément entre les usagers de ces espaces de nature urbaine mais aussi entre ces derniers et cette même nature. Ainsi, l'écologie sensorielle et l'écologie sociale – ou politique (au sens de la vie dans la Cité) – fusionnent-elles pour envisager simultanément un échange entre l'Homme et le milieu, entre les participants des pratiques récréatives et physiques considérées, enfin entre ces derniers et les autres usagers des espaces de nature urbaine. « *Se dresserait devant nous l'idéal voltairien d'un citoyen candide dont le jardin [ou le bois] serai[en]t le lien essentiel à la gestion partagée d'un bien commun* » (Ibid. : 213), l'activité récréative devenant à la fois un support d'appréhension sensible du milieu ainsi qu'un support de sociabilité pour l'échange de bonnes pratiques sociales. Des constats similaires sont faits concernant le rapport social à l'œuvre dans les pratiques de roller et de skate (Laurent, 2012 et 2024 ; Riffaud *et al.*, 2016) ou encore d'urbex (Lebreton & Andrieu, 2018). Ces dernières rendent compte du fait que la ville est toujours un terrain d'aventure (Sansot, 1973) où les personnes engagées participent d'une écologie urbaine. Elle est écologie environnementale dans la mesure où la ville est appréhendée comme artefact « *naturel* ». A la fois la faune, la flore, les éléments mais aussi le bâti urbain sont des partenaires dialogiques qui interfèrent avec le quotidien de la pratique physique ou récréative de pleine nature urbaine. Elle est encore écologie esthétique au sens où, pour les personnes considérées, la pratique récréative est une façon d'entrer en interaction avec la « *nature* » urbaine, d'établir des correspondances entre l'environnement extérieur et l'intériorité du pratiquant (son corps, son style vestimentaire, son comportement social et spatial, etc.). Elle est enfin écologie relationnelle parce que les individus impliqués considèrent l'expérience récréative ou sportive comme une opportunité d'interactions au sein et hors des communautés respectives de pratiques.

Ces pratiques récréatives et physiques dressent alors le portrait d'une population qui aspire largement aux principes convivialistes, à savoir le respect concomitant d'une *commune humanité* (l'existence d'une humanité unique où chacun est respecté comme individu), d'une *commune socialité* (l'importance de garantir la richesse des rapports sociaux), d'une *maitrise des oppositions* (la possibilité d'une rivalité féconde ne mettant pas en danger le vivre-ensemble), enfin, d'une *légitime individuation* (affirmer sa singularité, développer sa puissance d'agir et d'être sans nuire à celle des autres) (Caillé *et al.*, 2019 : 8). Notons pour finir que, dans le cadre des activités sportives et récréatives urbaines observées, cette convivialité s'exprime évidemment dans les liens qui unissent les pratiquants entre eux mais aussi, très souvent, dans ceux qu'ils mobilisent avec les autres usages et usagers de la ville ainsi que, de façon encore plus originale, dans les rapports qu'ils engagent avec l'environnement urbain, ce dernier devenant quelque part une forme de partenaire quelque part enrôlé dans l'interaction Homme / Nature urbaine et participant de la construction dialogique du territoire et du vivre-ensemble.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURDIEU P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minit, Paris.
- ANDRIEU B. (2009-2011), *L'écologie corporelle* (4 tomes), Atlantica, Biarritz.
- ANDRIEU B., CHAVAROCHE L. (2017), « La cosmo-urbaine : le rooftopping, une géotopie des espaces corporels », dans C. GIBOUT (dir.), *Activités sportives, récréatives et ludiques & développement des territoires*, Edilivre, Paris, pp. 297-312.
- ANDRIEU B., SIROST O. (2014), « L'écologie corporelle. Introduction », *Sociétés*, n°125, pp. 5-10.
- AUGE M. (1990), « Le paganisme aujourd'hui », dans Collectif, *Hauts Lieux, une quête de racines, de sacré, de symboles*, Autrement, Paris, pp. 27-32.
- AUGE M. (1992), *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris
- CAILLE A., CHANIAL P., FIXOT A.-M., MARCHAL H. (coord.) (2019), « La possibilité d'une ville conviviale. Dossier thématique », *Revue du MAUSS*, n° 54.
- CALOGIROU C., TOUCHE M. (1995), « Sport passion dans la ville : le skateboard », *Terrain*, n° 25, pp. 37-48.
- CHANTELAT P., FODIMBI M., TOUCHE M. (1996), *Sports de la Cité. Anthropologie de la jeunesse sportive*, L'Harmattan, Paris.
- COSQUER A. (2019), « Les bonnes ondes de la nature », *Cerveau & Psycho*, n° 110 : 44-50..
- FOUCAULT M. (1966), *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, Paris.
- FOUCAULT M. (1969, rééd 2004), *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris.
- GRIVEL C. (1980), « Esquisse d'une théorie des systèmes doxiques », *Degrés*, n° 24-25, pp. d1-d23.
- LAURENT J., GIBOUT C. (2010), « Ces décors urbains qui invitent au voyage. L'imagibilité chez les skateurs de Montpellier », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 106, pp. 110-120.
- LAURENT J. (2012), *Le skateboard : analyse sociologique d'une pratique physique urbaine. This is street skateboarding*, L'Harmattan, Paris.
- LAURENT, J. (2024), *Skateboarding is not a crime. Analyse socio-anthropologique d'un mode de vie urbain*, L'Harmattan, Paris.
- LESNE R., GIBOUT C., LEBRETON F. (2019), « L'aménagement des parkour-parks : les espaces dédiés pour les activités ludo-sportives comme outils d'inclusion ? Études de cas à Nantes et à Rennes », *Loisir et Société / Society and Leisure*, Vol. 42, n°3, pp. 378-400.
- LUSSAULT M. (2010), « Ce que la géographie fait au(x) monde(s) », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #10 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2012. URL : <http://journals.openedition.org/traces/4854>
- LUSSAULT M. (2017). *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Seuil, Paris.
- GIBOUT C., SIROST O. (2011), « Le sport dans l'espace urbain », *Loisir et Société / Society and Leisure*, n°34:1, pp. 11-19.
- MARCOTTE, P. (2017), « Du mycotourisme et d'autres pratiques ludiques et gourmandes en forêt au Québec », dans C. GIBOUT (dir.), *Activités sportives, récréatives et ludiques & développement des territoires*, Edilivre, Paris, pp. 123-145.
- NIEL, A., SIROST, O. (2008), « Pratiques sportives et mise en paysage. Alpes. Calanques marseillaises », *Etudes rurales*, n° 181, pp. 181-202.
- PAPILLON P., DODIER R. (2012), « Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique », *Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research* [En ligne], 99-3 | 2011, mis en ligne le 14 février 2012. URL : <http://journals.openedition.org/rga/1562>
- RIFFAUD T. (2017), « L'habitabilité récréative dans les sports de rue et la danse contemporaine », *Juris-tourisme*, n°195, pp. 30-34.
- SANSOT P. (1973, rééd. 2004), *Poétique de la ville*, Payot, Paris.
- VIVIER C., LOUDCHER J.-F. (dir.) (1998), *Le sport dans la ville*, L'Harmattan, Paris.



# LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES SUR LES PRATIQUES RÉCRÉATIVES EN NATURE



NATURE  
RÉCRÉATION &

Février 2025 - n°16

Le réseau des chercheurs et des experts en sports de nature a été créé à la fin des années 1980 pour fédérer les acteurs de la recherche souhaitant se retrouver pour partager leurs connaissances, animer un collectif, collaborer sur les projets de recherche ou encore être présent dans différents lieux pour amplifier leur appartenance à un collectif de recherche. A cette époque, les laboratoires de recherche en lien avec les sports de nature étaient peu nombreux et il n'existait pas une instance pour capitaliser sur les publications scientifiques existantes. D'où le souhait avec Philippe Bourdeau et Pascal Mao de créer un collectif de chercheurs en lien avec tous les acteurs de terrain (consultants, institutionnels, entreprise, pratiquants, associations...) désireux de participer à cette communauté de passionnés. Pendant 30 ans, ce collectif en lien avec le centre de recherche grenoblois à Mirabel (Le CERMOSEM, Ardèche) a permis de structurer la recherche sur les sports de nature au travers différentes pratiques de développement : séminaires de recherche, colloques, congrès, publications, collection sportsnature.org, revue de recherche Nature & Récréation, séminaire d'étude avec des acteurs, programme de recherche, encadrement doctoral... (figure 1).

Au fur et à mesure des années, cette communauté de recherche a joué un rôle majeur dans l'organisation d'une vingtaine de manifestations scientifiques, de cinq ouvrages dans la collection sportsnature aux éditions du Fournel, d'une quinzaine de numéros thématiques dans la revue Nature & Récréation et de multiples séminaires doctorales et institutionnelles. Et l'organisation des assises de la recherche sur les pratiques récréa-sportives en novembre 2024 permet d'effectuer une synthèse sur 30 ans de recherche dans notre champ d'étude et d'activités tout en se projetant sur les perspectives scientifiques en émergence. A chaque fois, nous avons le souci de l'accueil, de la convivialité, du partage de connaissances et de la diffusion des recherches en fonction des axes thématiques identifiés et en mouvement. En guise d'introduction, je souhaitais évoquer quelques pistes de réflexion qui a animé nos rencontres pendant toutes ces années :

**Jean  
CORNELOUP**  
UMR PACTE  
Grenoble

35



Février  
2025  
n°16





Figure 1 / Le réseau des chercheurs et des experts en sports de nature





Organisation de séminaires de recherche (doctorants, chercheurs,...)



Débat scientifiques / acteurs institutionnels



Pratiques d'écologie corporelle







Repas partagés



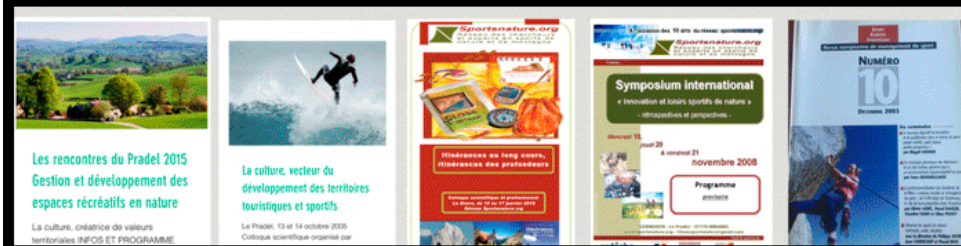
Etre ensemble



15 numéros publiés (deux par an)

Un numéro hors-série : programme de recherche RECREATER





Une vingtaine de colloques nationaux et internationaux organisée en 30 ans.



Octobre 2019

Symposium International francophone de recherche sur le plein air

## Pratiques de plein air et de pleine nature dans la francosphère : enjeux et perspectives

23  
24  
25

Pour plus de renseignements, visitez : colloques.uspc.ca/sifpa

Université du Québec à Chicoutimi, Québec, CANADA

**NATURE RECREATION**

Revue internationale de recherche en Sciences Sociales de la psychomotricité et du plein air

Juillet 2021 - n°10

## LES INTERVENTIONS PLEIN AIR AU QUÉBEC

**ÉDITO**  
Jean CORNELOUP

**CHRONIQUE SCIENTIFIQUE**  
Catherine LABÉRIÉ

**SOCIÉTÉ**  
Introduction par le collectif organisateur de symposium  
Le concept de plein air au Québec. Enjeux épistémologiques et terminologiques  
Dimitris MITRIGIÉ  
L'intervention plein air au Québec : considérations géographiques, techniques et socio-historiques  
Marie TRÉPOURD  
Les interventions en plein air à Chicoutimi du Québec à Chicoutimi (Canada)  
Dimitris MITRIGIÉ, Marie TRÉPOURD, Dimitris MITRIGIÉ  
L'intervention éducative en contexte de plein air en milieu universitaire au Québec  
Tapan SAGAR, Nanci LACOSTE, Patrick BÉLÉ, Jean BEAUMONT, Nicolas RENOUF  
Intervention psychomotrice par la nature et l'aventure en milieu scolaire  
Genevieve BECKER, Sébastien BÉLÉ, Caroline JARON, Lina MASSÉ

**LECTURE CRITIQUE**  
Vers 50 ans, enjeux et perspectives pour une transition corporative, récréative et touristique  
Jean CORNELOUP

**COMPTE RENDU DE THÈSE**  
La réglementation de l'organisation des établissements sportifs de nature à l'épreuve de la pratique  
Sébastien STÉPHAN

## **1 / D'une terminologie à une autre**

La question terminologique a toujours été présente dans nos débats et lectures des pratiques en nature. En effet, des APPN, aux pratiques sportives de nature, jusqu'aux loisirs sportifs de nature, des transformations culturelles se sont produites mais aussi en lien avec sa place dans le secteur économique, les innovations ou encore les questions du risque et de la vulnérabilité. Aujourd'hui, une dénomination terminologique semble de plus en plus pertinente et diffusée permettant d'ouvrir la lecture des pratiques en nature à d'autres pratique que les sports de nature. D'où l'intention de regrouper toutes ces pratiques sous l'appellation de pratiques récréative en nature. L'intention étant de relier les pratiques sportives, culturelles, patrimoniales, artistiques ou spirituelles dans une approche transversale et complémentaire. A la fois, les pratiquants ne sont pas tous des sportifs et pourtant ils fréquentent les lieux de nature ; les sportifs ne font pas que du sport et ils apprécient pour certains de s'inscrire dans des combinaisons de pratique en fonction des préférences affichées. Nous avons aussi l'intention d'éviter de séparer constamment le loisir et le tourisme, comme si ces deux univers étaient étanches et non reliés perpétuellement. Des liens de plus en plus forts s'observent avec ces deux pôles et les pratiques de proximité dans les lieux de vie en milieu naturel ne font que prendre de l'importance. Enfin, l'enjeu porte aussi sur l'intention de pointer les lectures de ces pratiques dans l'optique de la RECREATION, au sens anglosaxon du terme, comme réflexion sur les processus de qualification du bien-être, du potentiel de vie et de significations plus métissées sur les imaginaires et les univers culturels en émergence en lien avec les milieux de vie et les vivants des espaces de nature. On pourrait aller jusqu'à la qualification de pratiques éco-récréatives pour se décentrer des pratiquants et mieux penser les relations et articulations avec les environnements de pratique. Tout comme les questions de transition numérique viennent bousculer le champ des pratiques récréatives induisant l'émergence de la virtual sphère. Quelle dénomination faut-il alors donner à notre champ de recherche et d'étude ? Sans doute, la qualification de pratiques récréa-sportives en nature permet de relier toutes les formes de pratiques du temps libre avec présence des corps en mouvement au sein d'espaces de pratique virtualisés.

## **2 / D'un champ disciplinaire restreint à une ouverture scientifique pléthorique**

Si pendant de nombreuses années, les sciences du sport étaient en sous-domaine ou un champ scientifique mineur, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Que ce soit en sociologie, en histoire, en anthropologie ou en sciences de gestion, des ouvertures multiples sont apparues qui ne réduisent pas les recherches sur les sports qu'aux laboratoires de recherche en STAPS ou en géographie sportive. La marchandisation des pratiques sportives, la prise en compte des vulnérabilités, la gestion des risques et les questions de responsabilité tout comme les notions de qualité et de service ont largement modifié les sujets de recherche, les disciplines scientifiques concernées et les institutions impliquées. Que ce soit du côté de l'INRA, de laboratoires en écologie, en gestion ou encore en droit, nombreuses sont les recherches qui se réalisent modifiant la carte des chercheurs et des institutions concernés par ce champ de recherche.

Ces bouleversements ne sont pas que disciplinaires. C'est aussi sur un plan théorique, paradigmatique et épistémique que des transformations importantes se sont produites. Si jusqu'à la fin des années 1980, les paradigmes structurelles, structuralistes et critiques (Corneloup, 2002, 2007) étaient dominants, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Une évènementialisation du sens s'est produit aussi dans notre champ de recherche

pour reprendre les propos de Dosse (1995). Les paradigmes individuel, interactionnaliste, du sensible et pragmatique sont venus modifier les angles et les focales de lecture des pratiques récréatives. Une autre épistémè est apparue produisant d'autres schèmes d'intelligibilité pour étudier les pratiques mais aussi induisant l'activation de méthodologies alternatives à la dominante moderne, des années passées. Le sportif n'était plus aliéné, déterminé et façonné par son habitus, mais capable de réflexivité, de stratégie, d'intentionnalité et d'agentivité. Mais c'est aussi les organisations qui se transformaient modifiant la lecture des marchés, des logiques professionnelles et des relations commerciales avec les clients et les consommateurs. Une approche plus complexe des organisations apparaissait induisant d'étudier non seulement la stabilité des organisations mais les innovations et les émergences en mouvement. D'où l'organisation de différents colloques sur les innovations sportives (2010) et l'apparition de publications scientifiques pour mieux comprendre les processus d'émergence. Les sciences de la complexité firent leur apparition dans les sciences du sport nécessitant de modifier la lecture des organisations et les cadres scientifiques sollicitées. Celles capables d'adaptation, de flexibilité et de gestion différentielle dans la gestion des ressources et des concurrences.

Tout comme, les références à la post-modernité, au-delà des critiques épistémiques portées à certains théoriciens, ont permis d'étudier autrement les logiques et les cultures sportives dans ce passage de l'un au multiple que ce soit concernant les publics, les imaginaires et plus globalement les esthétiques sportives. D'autres cadres scientifiques ont dû être sollicités pour étudier cette diversité de styles de pratique, de formes sociales présentes et de références aux symboliques sportives. Nombreux ont été les travaux de recherche pour étudier ces cultures alternatives et innovantes, orientées vers l'hédonisme, le vertige et les sports fun, le souci de soi et le ludisme aménagé. Ces bouleversements paradigmatiques et épistémiques ne sont pas que l'expression d'une transition scientifique au sein du champ de la recherche, mais ils sont aussi à relier avec les transformations sociétales qui ont modifié le champ sportif, nécessitant l'activation d'une nouvelle épistémè sportive. Des tensions et des luttes sont apparus entre les représentants de l'orthodoxie institutionnelle et la nouvelle garde universitaire, soucieuse d'embrasser les cadres scientifiques alternatifs à la dominante encore présente dans les sciences du sport au cours des années 1980.

### **3 / Quand la transition récréative fait son apparition...**

Là encore, si un nouveau monde scientifique fait son apparition, celui-ci ne relève pas simplement de luttes internes entre les dominants et les dominés au sein du champ scientifique lié aux sciences des sports. Une autre histoire est en mouvement qu'il faut relier à la prise en compte d'une remise en cause de formes de développement et de cultures sportives qui entrent en contradiction avec les entropies sociétales en gestation. Ceux qui étaient dominés font surface en lien avec une nouvelle couche de chercheurs qui souhaitent s'investir dans ce vaste mouvement des sciences transitionnelles. Un autre monde scientifique est alors en mouvement pour envisager autrement la gestion des écosystèmes, les relations avec les autres vivants de la nature ou encore la place des écomobilités. Mais ce sont aussi d'autres cultures professionnelles qui émergent en lien avec les pratiques éco-récréatives (Corneloup, 2023). Les territoires de pratique se transforment et participent à engager d'autres approches de l'espace public, du commun et des projets de territoire. Nombreux sont alors les travaux de recherche qui alimentent ce nouveau champ de recherche concernant les mobilités,

les matériaux, le slow tourisme, l'animalité, les habitats en nature et les médiations esthétiques à l'environnement. Comme le souligne Lussault (2024), nous sommes en présence d'un régime de développement qui rend la terre inhabitable. Comment alors envisager cette bifurcation pour accompagner cette transition récréative ? Si certains l'envisagent du côté de l'écologie corporelle, d'autres l'observent et l'étudient via la transition numérique et le transhumanisme récréatif (Corneloup, 2022). Là encore, une recomposition scientifique est en chemin à la fois concernant l'économie virtuelle des sports de nature, l'entrepreneuriat numérique et l'univers des e-sports.

Cependant, il faut éviter de réduire la transition qu'à la question énergétique et de réduction des dépenses carbone. Les vulnérabilités récréa-sportives et sociétales sont plus globales et complexes, induisant en particulier de prendre en compte les vulnérabilités sociales et économiques. Dès lors, les travaux de recherche en économie sociale et solidaire, en innovation sociale, en éducation à la nature et ceux reliés au convivialisme, aux tiers-lieux ou encore aux coopératives récréatives sont aussi à considérer et à valoriser dans l'intention d'envisager les formes de solidarité acceptables et de partage de démarches collectives autour du vivre ensemble et de la philosophie du care. Dans ce processus alternatif, la question des cultures récréatives sont aussi à l'ordre du jour pour considérer que la transition ne concerne pas que les questions sociales, technologiques, économiques ou énergétiques mais les modes d'existence en reliance. Et à ce titre, le contenu des pratiques récréatives et la manière de les concevoir avec d'autres au sein de collectifs d'action n'est pas secondaire, bien au contraire ! D'où l'attention portée à la manière dont les territoires et différents collectifs s'engagent dans des mondes récréatifs transitionnels. Une utopie transmoderne est alors en mouvement pour étudier la façon de co-construire ces mondes éco-récréatifs, en dehors des logiques radicales portées par les écologistes extrémistes ou les transhumanistes récréatifs. Les enjeux à venir sont ainsi liés à la maîtrise de l'espace public et des communs récréatifs co-construits par les publics investis dans ces communautés de vie. L'habitabilité récréative relève alors de cette attention portée à la capacité collective et territoriale à composer le contenu des règles récréatives incarnées dans les usages définis par les collectifs en présence (Corneloup, 2023).

#### **4 / Une épistémè compositionnelle et transmoderne en action**

Une autre science est alors en mouvement qui recompose les liens entre sciences et sociétés. Nous les qualifions de sciences transitionnelles dans cette intention d'envisager autrement la place du chercheur dans la fabrique des recompositions existentielles en marche. D'une position dominante au sein d'une épistémè moderne il occupe une place de coopérateur dans le cadre de cette épistémè compositionniste et transmoderne<sup>1</sup>. Cette figure scientifique transitionnelle induit un changement de relation entre le chercheur, l'objet social, les acteurs et les publics concernés par ce processus transformateur. Scientifique engagé, sa posture induit l'existence d'une implication personnelle dans les pratiques transitionnelles concernant ses modes de vie. Comme si, une incarnation de cette science était nécessaire dans les modes de vie du chercheur pour agir en lien avec des dispositions existentielles correspondantes. Une position scientifique relative se dessine aussi, quant à manière de composer une connaissance partagée entre les uns et les autres, sans situer dans une position dominante le chercheur (« le dit-sachant »). Une culture d'intervention et de composition avec d'autres prend place

<sup>1</sup> [https://www.naturerecreation.org/files/ugd/edad85\\_52b0d2fc42b14976a129ae1846234e8c.pdf](https://www.naturerecreation.org/files/ugd/edad85_52b0d2fc42b14976a129ae1846234e8c.pdf)





dans l'intention de faire émerger une action, une pratique, un évènementiel ou encore un projet culturel pour qualifier le contenu du monde d'après.

Des ancrages scientifiques sont observables du côté des sciences alternatives (post-féminisme, épistémologie du sud, écologie corporelle, somaticien, éco-spirituel, sous-commun, herméneutique, pédagogie de l'autonomie...) pour capitaliser sur des registres transitionnels référents. Plusieurs postures transitionnelles sont présentes dans l'idée de capitaliser sur la diversité des approches et des théories qui ne s'inscrivent pas un cadre formaté et linéaire. Entre ceux parlant de métabolisme territorial, de coopératives sociales et solidaires, d'autochtonies et d'épistémologie du SUD et d'autres faisant référence au corps vivant à la première personne, aux somatiques engagées, à des niches d'innovation radicale, à la double herméneutique ou à une herméneutique dialogique, les procédures transformatrices sont multiples, nécessitant de bien qualifier le cadre théorique et la démarche d'intervention activée en fonction des postures scientifiques et existentielles adoptées. Les principes de recherche-action sont centraux sans réduire ceux-ci à une considération exclusive vers la notion de participation, comme étant le seul indicateur transitionnel à considérer. Mais un constat ressort : la place considérable prise par la communication dialogique pour échanger et participer à l'émergence d'un commun existentiel. Être un « transitionnaute » induit une disposition au dialogue, à l'écoute, à la concertation, à la mise en perspective, à la traduction (au sens de Latour, 2010) ; tout en activant tout un corpus méthodologique novateur pour fabriquer des communautés créatives embarquées dans la fabrique d'un monde récréatif commun.

### **SUR QUELQUES RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES**

- ANDRIEU B. (2017), *Se fondre dans la nature*, Liber, Montréal.
- BOURDEAU Ph. (dir.) (2006), *La montagne comme terrain de jeu et d'enjeux. Débats pour l'avenir de l'alpinisme et des sports de nature*, L'Argentière La Bessée, Editions du Fournel, pp. 181-186.
- BOURDEAU Ph. (2009), « De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? », dans *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 97-3.
- BOURDEAU Ph. (dir.) (2013), *Fin et confins du tourisme, Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine*, L'harmattan, Paris.
- CALLEDE J. P. (2007), *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005). Essai sur le sport. Forme et raison de l'échange sportif dans les sociétés modernes*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac,
- CORNELOUP J. (2002), *Les théories sociologiques du sport*, PUF, Paris
- CORNELOUP J. (dir.) (2007), *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature*, L'Argentière la Bessée, Ed. du Fournel.
- CORNELOUP J., MAO P. (dir.) (2010), *Innovation et créativité dans les loisirs sportifs de nature*, L'Argentière-la-Bessée, éd. du Fournel
- CORNELOUP J. (2022), *La transition récréative*, PURH, Rouen.
- DOSSE F. (1995), *L'empire du sens*, Paris, La Découverte, Paris.
- FALAIX L. (dir.) (2017), *Surf à contre-courant*, MSHA, Bordeaux.
- GRIFFET J. (1995) *Av, entures marines*, L'harmattan, Paris.
- HOIBIAN O. (2002) *Les alpinistes en France*, L'Harmattan, Paris.
- LATOUR B. (2010), « L'alternative compositionniste. Pour en finir avec l'indiscutable », *Ecologie & politique*, 2, n°40, 2010, p. 81-93.
- LE BRETON D. (2002), *Conduites à risque*, PUF, Paris.

- LORET A. (1995), *Génération glisse. Dans l'eau, l'air, la neige... La révolution du sport des années fun*, Autrement, Paris.
- LUSSAULT M. (2024), *Cohabitions ! Pour une nouvelle urbanité terrestre*, Seuil, Paris.
- PARLEBAS P. (1995), « La dissipation sportive », dans *Culture technique*, n° 13, pp. 19-37.
- POCIELLO C. (1995), *Les Cultures sportives. Pratiques, représentations et mythes sportifs*, PUF, Paris.
- SOULE B., CORNELOUP J. (2007), *Sociologie de l'engagement corporel*, Armand Colin, Paris

